

Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture

DEAP

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 23108963F — Mise à jour : 13 mai 2025

Organisme responsable : **CROIX ROUGE COMPETENCE RENNES IFAP**

Contenu

Objectifs

Accompagner l'enfant dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de sa situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires

Elaborer et mettre en oeuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe

Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de l'enfant et de son entourage, mettre en oeuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer

Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins

Mettre en oeuvre des soins adaptés à l'état clinique de l'enfant

Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation

Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage

Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels

Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés

Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins

Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités

Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

L'auxiliaire de puériculture exerce sous la responsabilité de l'infirmier diplômé d'Etat ou de l'infirmière puéricultrice diplômée d'Etat.

Programme

Le programme comprend dix modules d'enseignement en institut de formation et des stages cliniques dont le contenu est défini à partir des onze unités de compétences du diplôme d'Etat définies par l'arrêté du 10 juin 2021.

L'enseignement en stage est réalisé en milieu professionnel , secteur sanitaire, social ou médico-social et en établissements et comprend quatre stages.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Aucun prérequis

Niveau de sortie

Niveau Bac général, pro ou techno, BP

Liste des certifications

Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture

Code RNCP : 40743

Métiers associés

J1304 — Aide en puériculture

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
1993872	Présentiel	Rennes	26/08/2025	20/07/2026

Source : GREF Bretagne #23108963F